

Autreville *infos*

Décembre 2011



Après-midi festif partagé avec les enfants de l'école et de l'accueil périscolaire

LE MOT DU MAIRE



Les fêtes de fin d'année approchent à grands pas et chacun s'y prépare. Comme nous tous, j'ai une pensée pour tous les habitants de notre village qui sont dans la peine aujourd'hui quelles qu'en soient les raisons : famille, santé, chômage, précarité. Soyons attentifs à nos voisins, d'autant plus en cette période de fête. Les plus âgés de notre village ont déjà commencé à célébrer la fin de l'année 2011, d'abord en compagnie de nos voisins de Millery lors du « repas des Anciens », délicieusement préparé par le restaurant « Le P'titzognon » et servi avec gentillesse par les bénévoles de l'AFR qu'il faut ici remercier chaleureusement. Ensuite lors d'un après-midi festif dans la salle polyvalente d'Autreville, organisé par les membres du CCAS. Au programme de ce moment convivial : un loto animé par Laurence au cours duquel il n'y a eu que des gagnants puis un festival de chants de Saint Nicolas proposé par les élèves de l'école d'Autreville qui ont remis à chaque participant un petit paquet de gâteaux de leur fabrication. Merci à eux, à leurs maîtresses et accompagnatrices. Merci

également à Sandra et Sébastien qui nous ont permis de partager un délicieux goûter en compagnie des enfants de l'accueil périscolaire et nous ont fait profiter de quelques danses. La fête s'est clôturée par la remise des cadeaux : un superbe colis « Comtesse du Barry » ou un bon d'achat. Un seul regret partagé par tout le monde : le manque de participants lors de cet après-midi. En effet, sur les 38 personnes invitées, 8 seulement ont souhaité répondre à l'invitation... Autre temps fort de cette fin d'année : Saint-Nicolas et Père Fouettard ont honoré de leur présence le défilé organisé le samedi 3 décembre par l'AFR. Malgré le mauvais temps, de nombreux enfants, jeunes et moins jeunes, accompagnés de



leurs parents ou grands-parents ont suivi les flambeaux et assisté aux différents spectacles préparés par les enfants de « Bricoles et Galipettes ». Bonne fin d'année à tous et joyeuses fêtes, de la part de tout le conseil municipal.

Le maire
Jean-Jacques BIC

VŒUX DU CONSEIL MUNICIPAL



Le maire et le conseil municipal présenteront leurs vœux aux habitants le samedi 7 janvier 2012 à 18h00 dans la salle polyvalente d'Autreville. Ce sera l'occasion de faire un tour d'horizon de l'année 2011 et de discuter de nos projets avant de manger la traditionnelle galette des rois et de partager le verre de l'amitié. Nous comptons sur votre présence.

TAXE D'AMÉNAGEMENT



Fiscalité immobilière : dès 2012 la Taxe d'Aménagement remplacera la Taxe Locale d'Équipement.

Le 1er mars 2012 le nouveau dispositif sur la fiscalité immobilière de l'aménagement entrera en vigueur. L'objectif est de simplifier et rendre plus lisible cette fiscalité.

La Taxe d'aménagement (TA) remplacera tout un ensemble de taxes qui disparaîtront de fait:

- la TLE (taxe locale d'équipement)
- la TDENS (taxe départementale des espaces naturels et sensibles)
- la TDCAUE (taxe départementale pour le financement des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement)

La taxe d'aménagement est instituée par délibération dans les communes. Pour la part départementale, elle résulte d'une délibération du Conseil Général 54.

Elle doit permettre le financement des équipements publics rendus nécessaires du fait de l'urbanisation.

Champ d'application

La taxe d'aménagement est établie sur la construction, la reconstruction, l'agrandissement des bâtiments de plus de **5 m²** et aménagements de toute nature nécessitant une autorisation d'urbanisme.

Base d'imposition

L'assiette de la taxe est constituée par la valeur déterminée forfaitairement par mètre carré de la surface de la construction. La Surface Hors Œuvre Nette (SHON) étant réformée, la nouvelle surface s'entend de la

somme des surfaces de plancher closes et couvertes, sous une hauteur de plafond supérieure à 1,80 mètre, calculée à partir du nu intérieur des façades du bâtiment, déduction faite des vides et des trémies. Les surfaces sont calculées à l'intérieur des façades du bâtiment pour ne pas pénaliser l'isolation.

La base d'imposition est fixée au niveau national de façon forfaitaire: **660 € le m²** en province. **Un abattement de 50%** est appliqué sur cette valeur forfaitaire pour les **100 premiers mètres carrés des résidences principales** et des constructions abritant des activités économiques.

Taux d'imposition

Pour la part communale ou intercommunale, la fourchette des taux est fixée entre 1 % et 5 %.

Le conseil municipal d'Autreville a voté une taxe à 2,5% pour maintenir la part communale au même niveau qu'auparavant (notre TLE était à 5%). Nous avons la possibilité de revoir ce taux chaque année, voire de l'adapter selon les zones du PLU en cas de besoin.

Pour la part départementale, le taux de la taxe d'aménagement ne pourra excéder 2,5%. Cette part départementale financera les espaces naturels sensibles et le fonctionnement des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement.

Mode de calcul de la taxe

surface X valeur forfaitaire X taux (communal, départemental, région IDF)

Paiement

La taxe sera recouvrée en deux échéances à 12 et 24 mois ou en une seule échéance si le montant de la taxe est inférieur à 1 500 €.

Exemple

Construction d'une maison à titre de résidence principale de 160 m² en province
Taxe d'aménagement de 5% (**part communale 2,5% + part départementale maxi 2,5%**).

Base d'imposition = (100 x 660 x 50%) + (60 x 660) = 72 600

Montant de TA = 72 600 x 5% = 3 630 euros.



14 personnes se sont retrouvées lundi 5 décembre pour finaliser les objectifs d'un verger pédagogique à Autreville et organiser sa mise

en place. Pourquoi un verger pédagogique ? D'abord pour que les personnes de notre village qui ont la connaissance puissent transmettre leur savoir-faire de la conduite d'un verger : planter, greffer, protéger, tailler, traiter, récolter les fruits et même les transformer. Ensuite, éveiller les enfants et les jeunes à ces pratiques en étant aidés, voire parrainés par des adultes. En retraçant l'histoire de notre village, on remarque l'importance des vignes et des vergers sur tout le territoire d'Autreville. Un verger pédagogique pourra leur redonner de l'attrait et permettre de réintroduire et de conserver des variétés traditionnelles.

Qui va prendre en charge ce verger ? L'association «La clé des champs » accepte de relancer son activité en portant ce projet qui ainsi pourra être pérennisé ; elle compte sur l'engagement des bénévoles, la mise à disposition de terrains communaux et privés, le soutien financier et logistique du conseil municipal. L'assemblée générale de l'association en début année 2012 proposera une modification des statuts pour inclure cette nouvelle activité, envisager la mise en place d'une coopérative pour répartir la production, établir un calendrier d'actions à mener dans le verger et des fiches pédagogiques des différentes étapes de conduite d'un verger

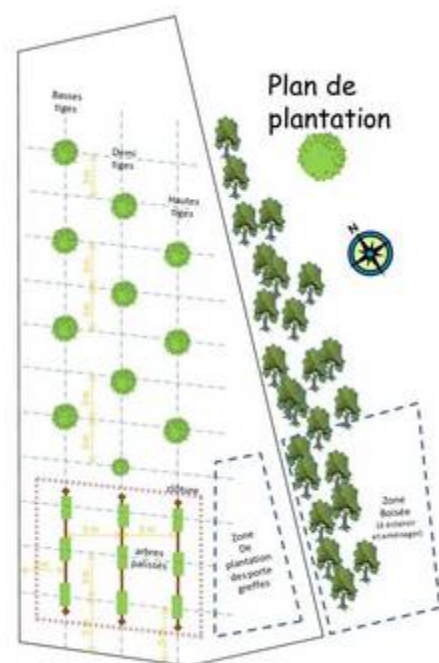
L'accueil périscolaire de loisirs est très intéressé par ce projet ; il compte y participer selon ses possibilités. Le projet « vergers pédagogiques » sera ouvert également aux habitants de la commune de Millery et à tous les élèves du RPI.

La région Lorraine nous a octroyé une subvention de 5 000 € pour ce projet. Des propriétaires privés nous ont également autorisés à utiliser leur terrain pour agrandir le verger. Nous les en remercions vivement.

Premier rendez-vous le samedi 10 décembre à 10h pour repérer les bornes des terrains et préparer la plantation.

Ce projet est ouvert à tous. Il ne pourra se développer qu'avec une importante mobilisation des personnes désirant le soutenir. Première date symbolique : **samedi 17 décembre à 10h00** pour planter 3 mirabelliers et présenter le verger. Rendez-vous devant la ferme de Jean-

Paul Bruché, 10 Grande Rue. Venez en force ! Les autres arbres seront plantés à réception.



ALEVINAGE



Avis aux pêcheurs. L'étang communal sera aleviné le **samedi 17 décembre à 9h30**. Nous avons commandé 200 kg de

brochets de plus de 61 cm et 60 kg de perches de plus de 120 g. Veuillez noter que suite à cet alevinage, la pêche sera fermée du samedi 17 décembre au lundi 2 janvier 2012.

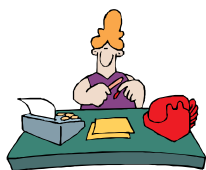
INFOS DIVERSES



Le site de la commune est mis à jour régulièrement. Il a déjà reçu 2 500 visites en moins d'un an. De nombreux documents peuvent être

téléchargés : Autreville infos, contrat de location de la salle ou lot de pêche, périscolaire, ... On trouve le site de la commune à l'adresse www.autrevillesurmoselle.mairie.com

Merci de nous faire connaître vos remarques ou suggestions pour améliorer ce site.



Fermeture du secrétariat

Le secrétariat de la mairie sera fermé du lundi 26 décembre au lundi 2 janvier 2012 inclus.

Permanence du maire le mardi 27 décembre de 17h00 à 19h00. En cas d'urgence, s'adresser au maire ou aux adjoints.

LA PAGE DE L'ÉCOLE



Décembre fut un mois très riche en événements.

- Chants auprès des « Anciens » du village avec remise à chacun de petits

sablés de Noël confectionnés par les enfants.

- Marché gourmand le vendredi 9 décembre à l'école : rencontre parents-enseignants, vente et dégustation de sablés de Noël, de confiserie et autres délices et pot de l'amitié

- Sortie cinéma au Concorde à Pont à mousson, le Vendredi 16 décembre pour assister au film d'animation « Mission Noël ». Ce spectacle de fin d'année est financé par les communes de Millery et d'Autreville.

Rendez-vous 2012 :

- Au mois de Janvier, Clément Janot, étudiant en dentaire, animera une séance de

sensibilisation dentaire, à l'intention de la classe de GS/CP.

- 22 Mars : spectacle au TGP « Chien Bleu »

Toute l'équipe enseignante vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2012.

BRICOLES ET GALIPETTES



Les enfants de l'accueil périscolaire de loisirs « Bricoles et Galipettes » découvrent différents contes depuis septembre : des contes

de fées, différents contes avec le loup et la construction par les enfants des cabanes des 3 petits cochons qui a eu un énorme succès.

Nous finissons l'année avec des représentations de théâtre burlesque et danse lors du défilé de Saint Nicolas, un goûter que nous avons eu le plaisir de partager avec les anciens, la construction d'une maison à manger d' « Hansel et Gretel », des contes de Noël accompagnés de pop-corn, fabrication de pâte de spéculos, sans oublier le repas de Noël mardi 13 décembre avec 42 enfants inscrits !

Nous continuons notre découverte des contes et légendes en janvier avec les contes russes.

Au programme pour début 2012, petit déjeuner au périscolaire, plantation dans le verger pédagogique de la commune, mise en place des panneaux contre les crottes de chiens, et début du projet de création d'un conte en partenariat avec Croq'livres et le P.E.L.

Le début d'année s'annonce riche en émotion...

LE COIN DES ASSOCIATIONS



A l'occasion de la nouvelle année, l'AFR mettra dans chaque boîte aux lettres le calendrier nouvelle formule (la présentation va changer) avec les activités permanentes ainsi que les animations programmées en 2012 afin que chacun puisse noter et réserver la date...

L'Assemblée Générale de l'association se déroulera le **vendredi 20 janvier à 20h30** salle AFR, tous les habitants sont cordialement invités à participer à cette réunion et exprimer leurs attentes ou besoins d'activités, d'animations, de festivités pour les jeunes, ados, jeunes adultes, jeunes parents, parents confirmés, seniors, grands-parents et grands seniors ...

C'est aussi le moment pour intégrer le comité et participer activement à l'animation du village dans la bonne humeur.

A noter le **11 février 2012**, la soirée "moules frites" qui se déroulera à la salle polyvalente de Millery et le **3 mars 2012** une grande soirée spectacle surprise ...

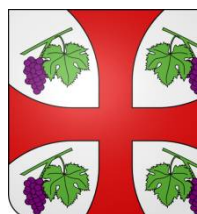


A partir de janvier 2012, un atelier créatif de céramique pour adultes ouvrira ses portes à Millery. Cet atelier permettra aux amateurs de sculpture et de travail de la terre de se retrouver pour mettre en commun leur imagination et leurs compétences.

Monique Genay, Marie Françoise Propin et Michel Propin assureront l'animation de cette activité dans une salle mise à disposition par la commune de Millery au second étage de la mairie. L'association Animation Village prendra en charge la couverture administrative de l'atelier.

Si ce projet vous intéresse, vous pourrez obtenir toute information auprès des animateurs, ou par téléphone au 03 83 24 95 06 ou 03 83 24 95 40.

D'autre part, la compagnie des « Boute-en-Scène » poursuit les répétitions de sa prochaine pièce : « Les Héritiers » de Alain Krief qui sera jouée à Millery les 12 et 13 mai prochain. Réservez votre week-end !



Le Comité des Fêtes de Millery organise le dimanche 22 janvier 2012 de 8 heures à 18 heures à la salle polyvalente de Millery sa première Bourse multi collections.

Ce sera l'occasion de découvrir de nombreux trésors de collections, d'échanger, acheter et vendre.

Les personnes collectionneurs désirant exposer peuvent prendre contact avec M. NEY au : 06 35 29 80 33 afin de réserver une table.



L'association VERSO, basée à Autreville-sur-Moselle, poursuit ses activités tant ici, en France, que là-bas, au Sénégal, dans le village de

N'Diarème-Walo. Pour informer le public sur ses activités et financer les projets dans ce village par la vente d'artisanat sénégalais, les bénévoles de l'association ont participé à deux grosses manifestations en Lorraine : « Jardins de ville, Jardins de vie » à Jarville en septembre et le « Marché du Monde Solidaire » au Conseil Général en novembre dernier.



Une délégation de VERSO s'est rendue au Sénégal pendant le mois d'octobre afin de lancer le programme de construction d'un bâtiment d'accueil de la petite enfance. Plus d'informations sur ce dossier dans le prochain numéro d'Autreville Infos. Au programme de ce déplacement figurait également le premier échange de la correspondance scolaire internationale entre des écoles et collège français et sénégalais, avec soutien des enseignants sénégalais dans leur classe sous forme de stage pratique. Autre projet réalisé dans le cadre de cette correspondance scolaire :



un film a été tourné sur la vie quotidienne de deux jeunes enfants sénégalais du village : Bintou, une petite fille de 7 ans et Abdourahim, un jeune garçon de 11 ans. Ce film sera

présenté dans les écoles et à l'accueil périscolaire. Il est à la disposition de celles et ceux qui voudraient en profiter.

Pour adhérer ou soutenir l'association : renseignements au 03 83 24 05 12 ou 06 81 41 41 69.



Il était une fois une association, la « Clé des Champs » qui proposait aux adeptes de loisirs verts de sillonner nos campagnes à cheval, à pieds, à VTT en suivant sentiers et chemins traversant bois et vergers.

Un jour, sans avoir croqué de pomme empoisonnée, la clé des Champs s'est endormie

sur ses lauriers. Impossible de la réveiller, malgré l'insistance de valeureux amis ! Rien n'y a fait. La Clé des Champs ne se laissait porter que par ses rêves de ballades à travers prés et vergers. Quand un souffle venu de la commune d'Autreville poussa la Clé des champs à sortir du bois. La commune parla de vergers pédagogiques, et donc de donner l'envie à tous ceux que cela intéresse d'APPRENDRE ce qui se passe dans un verger. La Clé des champs a dit : « d'accord ! »

L'association se remet donc en activité au côté de la commune d'Autreville pour participer à la mise en œuvre de son projet de verger pédagogique. Avec toute l'énergie et le savoir-faire des premiers participants du projet verger, il se pourrait bien que d'ici quelques temps, nous soyons nombreux à croquer des pommes et à boulotter des mirabelles ! Mais avant, nous devons nous y intéresser et participer...

C'est avec plaisir que nous vous inviterons à la prochaine assemblée générale de la « Clé des Champs » qui se tiendra fin janvier 2012 pour voter les nouveaux statuts et constituer un nouveau conseil d'administration. Vous recevrez une invitation prochainement.

Françoise BEUVELOT et Nathalie ENGLERT

CHANTIER JEUNES SÉNÉGAL

L'association Solidarités Nationales et Internationales en partenariat avec la Communauté de Communes du Grand Valmon et le PEL organise un **chantier Jeunes au Sénégal** durant l'été 2012 (juillet 2012 - dates définitives à confirmer).

Solidarité Nationales et Internationales développe depuis 20 ans des actions au Sénégal. Créée en 1984, l'association "Solidarités Nationales et Internationales" a depuis le départ pour objet le développement d'actions concrètes de solidarité active.

Les projets mis en œuvre avec les jeunes français et sénégalais s'attachent à répondre aux besoins exprimés par les populations, dans une démarche participative des habitants et des autorités locales (construction ou rénovation d'écoles, de dispensaires et de maternités,...)

Cette année, le chantier vise à **construire une case de santé** à destination des habitants de la communauté rurale de Diourbel, à environ 200 kms de Dakar, au sein du village de M'Bapp.

Il s'agit de **constituer un groupe de 8 à 10 adolescents** (16 à 20 ans) issus du territoire du Valmon, prêt à s'engager dans cette action humanitaire mais également prêt à s'investir en amont du chantier en organisant et en animant de nombreuses actions afin de financer une partie du projet.

Une rencontre entre les organisateurs et d'anciens participants sera programmée afin d'échanger sur les différents points concernant le financement et l'organisation du voyage.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à contacter Michel GATTAUX, Maire de Sainte Geneviève et Vice-Président de la Communauté de Communes du Grand Valmon ou Nicolas ANTOINE, animateur du PEL.

CONTACTS

Nicolas ANTOINE
16, rue de l'église
54700 LOISY
03.83.83.30.66
06.82.61.95.31
nicolas-antoine.pel@orange.fr

Michel GATTAUX
Mairie de Sainte Geneviève
54700 Sainte Geneviève
03 83 82 08 55
06.83.49.46.04
michel.gattaux@orange.fr

VENTE DE BOIS



Dans les prochains jours, des arbres vont être abattus autour des étangs et près des vergers. La municipalité propose ce bois à la vente au prix de **5 € le stère**.

Les arbres seront au sol mais non débités. Il conviendra en outre de nettoyer les emplacements.

Les personnes intéressées sont invitées à retourner le bon ci-dessous en mairie.

COUPON REPOSE BOIS

à retourner impérativement en mairie au plus tard le 3 janvier 2011.

NOM :

Prénom :

Adresse :

Tél fixe :

Portable :

S'inscrit pour obtenir un lot de bois au prix de 5€ le stère et s'engage à nettoyer l'emplacement. Les lots seront tirés au sort.



AUTREVILLE INFOS – décembre 2011
www.autrevillesurmoselle.mairie.com

Directeur de publication : Jean-Jacques Bic
Rédacteurs : Chantal Vogin,
Agnès Landri, Eric Deleys, Jean-Jacques Bic
Imprimé par nos soins